

### Ville de Pontivy

## Extrait du registre des délibérations

# Garantie d'emprunt à Aiguillon Construction Réaménagement de dette

DEL-2014-087

Numéro de la délibération: 2014/087

Nomenclature ACTES: Finances locales, divers

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 29/09/2014

Date de convocation du conseil: 23/09/2014

Date d'affichage de la convocation : 23/09/2014

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents: M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, M. Yvon PÉRESSE, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

**Étaient représentés :** Mme Faten ARAB-JAZIRI par M. Daniel LE COUVIOUR, M. Hervé JESTIN par M. Michel JARNIGON, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN

# Garantie d'emprunt à Aiguillon Construction Réaménagement de dette

### Rapport de Yann LORCY

**AIGUILLON CONSTRUCTION n° 209240** a sollicité de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui a accepté, le réaménagement de dette selon de nouvelles caractéristiques financières, sous la forme de 19 contrats unitaires, assortis de nouvelles conditions de remboursement.

En conséquence, la commune de Pontivy est appelée à délibérer en vue d'adapter la garantie initialement accordée pour le remboursement desdits prêts.

\*\*\*\*

La garantie de la commune de Pontivy est sollicitée dans les conditions fixées cidessous.

Vu les articles L.2252-1 et L.2252-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du code civil,

<u>Article 1</u>: La commune de Pontivy accorde sa garantie pour le remboursement des prêts réaménagés référencés en annexe 1, contractés par **AIGUILLON CONSTRUCTION** n° **209240** auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, à hauteur de la quotité indiquée dans le tableau pour chacun des prêts, jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

Article 2: En conséquence, au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit ne s'acquitterait pas de toutes sommes devenues exigibles (en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions pénalités ou indemnités pouvant être dues notamment en cas de remboursement anticipé) ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre des emprunts réaménagés, la commune de Pontivy s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

<u>Article 3</u>: Les nouvelles caractéristiques des prêts réaménagés sont indiquées dans l'annexe 1

Concernant le(s) prêt(s) à taux révisable indexé(s) sur la base du taux du Livret A, le taux du Livret A effectivement appliqué au(x) prêt(s) réaménagé(s) sera celui en vigueur à la date d'effet du réaménagement soit celui en vigueur au 25 janvier 2014.

A titre indicatif, le taux du Livret A au 1er août 2013 est de 1.25 %.

Les caractéristiques modifiées s'appliquent aux montants réaménagés des prêts référencés dans le tableau annexé à compter de la date d'effet du réaménagement jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

<u>Article 4</u>: Le Conseil municipal s'engage pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

<u>Article 5</u>: Le Conseil autorise le Maire à intervenir à l'avenant constatant le réaménagement entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

### **Nous vous proposons:**

- d'autoriser Madame la Maire à signer le contrat à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 29 septembre 2014

LA MAIRE Christine LE STRAT

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LA MAIRE Christine LE STRAT

COMMUNE DE PONTIVY ANNEXE n° 1 à la délibération du conseil en date du ...

# AIGUILLON CONSTRUCTION n° 209240 Emprunteur

# CARACTERISTIQUES DES EMPRUNTS REAMENAGES PAR LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Taux annuel de progressivité de 'amortisseme nt	% па		S.O.	S.O.	3.0.	S.O.						 		S.O.	S.O.	0.0	8.0	C	C		j (		j.		8.0.	S.O.
	Ø.		0)	0)	()	0)		ľ	, ,	, ,	,,	"		S	0)	<i>o</i>	· 02	0	0.		0 0	o 0			S	S
Taux annuel de progressivité plancher des échéances			8.0	8.0.	8.0.	S.O.		C V	9 0	0 0		0.0		8.0.	S.O.	8.0	8.0	8.0	C	C C		9 0	0.0		8.0.	S.O.
Taux annuel de progressivité des échéances en %			-1,50	-1,50	-1,50	-1,50		-1.50	0, 1	5 4	0, 0	00'-		-1,50	-1,50	-1,50	-1,50	-1,50	-1.50	-1.50	-150	5 5	00:1-		-1,50	-1,50
Règle de révision			H 1	K K	꿈	DR		DR	. a	£ 6	5 2	Š		DR	DR	DR.	DR	R	DR	DR	NA NA	0	ś		H.	DR
Marge fixe sur index en %		000	09'0	09'0	09'0	09'0		-0.20	-0 20	02.0-	02,0	0,50		1,16	1,16	1,05	1,16	1,16	1,05	1,13	1,13	0 80	20,0	ſ		-0,20
Nature du taux ou index		4 1 1 1 1 1 1 1 1	Revisable Livret A	Revisable Livret A	Revisable Livret A	Revisable Livret A		Révisable Livret A	Révisable Livret A	Révisable Livret A	Révisable Livret A			Revisable Livret A	Révisable Livret A			Revisable Livret A	Revisable Livret A							
Taux de période en % (3)		1 05	00, 1	6, 6	5,63	1,85		1,05	1,05	1,05	1.05			2,41	2,41	2,30	2,41	2,41	2,30	2,38	2,38	1.85		4.05	1,03	50,1
Taux d'intérêt actuariel annuel en % (3)		1 85	185	1,00	1,03	09,1		1,05	1,05	1,05	1,05		2.74	2,41	2,41	2,30	2,41	2,41	2,30	2,38	2,38	1,85		4 05	50, 6	00:
Périodicité des échéances		A	. ⊲	( <	( <	2		∢	۷	∢	٨		<	( <	∢ •	Κ.	∢ ·	∢ -	∢	∢	∢	4		٧	. ⊲	
Date de 1ère échéance		01/11/14	01/11/14	01/11/14	01/11/14	+1/11/10		01/11/14	01/11/14	01/11/14	01/11/14		04/44/44	777770	41/11/10	41/11/10	91/11/10	91/11/14	01/11/14	01/10/14	01/10/14	01/10/14		01/03/14	01/03/14	
Durée de rembour- sement du prêt (en nombre d'échéances)		39	49	36	49	2		36	49	39	49		14	77.	5 6	47	4 .	4 6	47	-	31	21		39	49	
Quotité garantie en %		50,00	50.00	50,00	50.00	20120	000	20,00	20,00	20,00	20,00		50.00	20,00	00'00	20,00	00,00	00,00	00,00	00,00	20,00	20,00		50.00	50.00	
Intérêts compensateurs ou différés maintenus (1)																										
Intérêts compensateurs ou différés refinancés (1) en €		00'0	00'0	00'0	00'0		000	00,0	00.00	00.00	00'0		00.00	0.00	000	00.0	0000	00.0	00,0	00,0	00,0	00'0		00'0	00'0	
Montant réaménagés (1) (2) en €	-1.5%	337 314,58	61 617,79	464 063,20	109 517,66	-1.5%	236 560 14	42 205 40	01,622.64	354 044,71	83 572,95	ivite a -1.5%	164 980,78	61 263.08	173 910.68	226 260 11	114 294 62	26, 163 30	260 848 38	00 010,00	00 336, 19	237 901,41	-1.5%	616 871,26	179 667,61	4 067 444,55
N° du prêt (5)	Reprofilage : progressivité à -1.5%	1 174 697	1 174 706	1 174 732	1 174 734	Reprofilage: progressivité à -1.5%	1 174 708	1 174 700	4 4 7 4 7 0 5	174 /33	11/4/3/	Reduction duree et progressivité à -1.5%	1 174 714	1 174 717	1 174 720	1 174 738	1 174 739	1 174 741	1 176 169	1 176 170	1176 174	1/10/1	Reprofilage: progressivite a -1.5%	122795 1 214 723	1 214 735	Total
n°avenant	Reprofilage :	122815				Reprofilage:	122790					Reduction au	122803									3	Keprorilage:	122795		

Ce tableau comporte 19 contrats

Montants exprimés en €

S.O.: Sans objet Périodicité : A(Annuelle), S(Semestrielle), T(Trimestrielle)

IF : Indemnité forfaitaire

(1) Montants donnés à titre indicatif sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

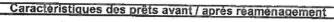
(2) Dont intérêts compensateurs refinancés (3) Concernant les prêts à taux révisable, les taux indiqués sont susceptibles d'évoluer à la date d'effet du réaménagement dans l'hypothèse d'une variation de leur index de référence entre la date d'établissement du prèsent document et la date d'effet du réaménagement

(4) Fixe (5) Pour les prêts compactés(\*) , voir le détail des montants dans les annexes suivantes

SR: Le taux d'intérêt est révisé à chaque échéance en fonction de l'index (Taux du livret A ou de L'IPC).
DR: Le taux d'intérêt et de progressivité des échéances sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index (Taux du livret A ou de L'IPC).
DL: Le taux d'intérêt et de progressivité des échéances sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index (Taux du livret A ou de L'IPC). Sans que le taux de progressivité des échéances sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index (Taux du livret A ou de L'IPC).

En outre, pour chacun des prêts indexés IPC, les taux d'intérêts sont révisés dans les conditions précisées ci-dessus, sans toutefols que le taux d'intérêt révisé puisse être inférieur à 0%

Date d'établissement du présente document : 20/12/2013 Date d'effet du réaménagement : 25/01/2014





Emprunteur: 000209240 - AIGUILLON CONSTRUCTION

Date d'effet : 25/01/2014

> AVANT APRES

STATE OF THE PARTY	1	NA BOARDON CONTRACTOR	Name of the Owner, where		,						Réamenaç	jement	Réaména	gement		
n' CDC	LIBELLE	CAPITAL INITIAL	CAPITAL RESTANT DÚ	Guotité Garantie		Périodici é	INDICE	MARGE (%)	Type financement	Date échéance	Progressivite	Duree résiduelle	Progressivit	Durée	Type de Réaméragement	
1174697	PONTIVY Residence eauvalion 1	340 903,00	337 314,58	50%	40	Annuelle	LIVRET A	0,60	PLUS01	01/11/14	-0,49	39	-1,50	39	Progressivité à -1,50 %	
1174708	PONTIVY Residence Beauvalion 1	61 982,00	61 617,79	50%	50	Annuelle	LIVRET A	0,60	PLUS01	01/11/14	-0,49	49	-1,50	49	Progressivité à -1,50 %	
1174708	PONTIVY Résidence deauvallon 1	239 782,00	236 569,14	50%	40	Annuelle	LIVRET A	-0,20	PLAI01	01/11/14	-0,49	39	-1,50	39	Progressivité à -1,50 %	
1174709	PONTIVY Résidence Beauvalion 1	43 597,00	43 225,10	50%	50	Annuelle	LIVRET A	-0,20	PLAI01	01/11/14	-0,49	49	-1,50	49	Progressivité à -1,50 %	
1174714	PONTIVY Residence Seauvallon 1	167 761,00	164 980,78	50%	'30	Annuelle	LIVRET A	1,16	PLSDD01	01/11/14	-0.49	29	-1,50	14		
1174717	PONTIVY Residence Beauvaffon 1	61 527,00	61 263,08	50%	50	Annuelle	LIVRET A	1,16	PLSDD01	01/11/14	-0,49	49	-1.50	34	Réduction de 15 ans et prog -1,5 %	
1174720	PONTIVY Residence Beauvalion 1	175 504,00	173 910,68	50%	40	Annuelle	LIVRET A	1,05	PLSDD01	01/11/14	-0,49	39	-1,50	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	Réduction de 15 ans et prog -1,5 %	
1174732	PONTIVY Residence Beauvallon 2	469 000,00	464 063,20	50%	40	Annuelle	LIVRET A	0,60	PLUS01	01/11/14	-0,49	39	-1.50	24	Réduction de 15 ans et prog -1,5 %	
174734	PONTIVY Residence Beauvallon 2	110 165,00	109 517,66	50%	50	Annuelle	LIVRET A	0,60	PLUS01	01/11/14	-0,49	49	-1,50	39	Progressívité à -1,50 %	
174735	PONTIVY Résidence Beauvallon 2	358 853,00	354 044,71	50%	40	Annuelle	LIVRET A	-0.20	PLAI01	01/11/14	-0,49			49	Progressivité à -1,50 %	
174737	PONTIVY Résidence Beauvailon 2	84 292,00	83 572,95	50%	50	Annuelle	LIVRET A	-0,20	PLAI01	01/11/14	-0,49	39	-1,50	39	Progressivité à -1,50 %	
174738	PONTIVY Residence Beauvalion 2	230 073,00	226 260,11	50%	30	Annuelle	LIVRET A	1,16	PLSDD01			49	-1,50	and the second	Progressivité à -1,50 %	
174739	PONTIVY Residence Beauvallon 2	114 787.00	114 294,62	50%	50		LIVRET A	1,16		01/11/14	-0,49	29	-1,50	14	Réduction de 15 ans et prog -1,5 %	
174741	PONTIVY Residence Beauvalion 2	263 556,00	261 163,30	50%	40	Marine Core			PLSDD01	01/11/14	-0,49	49	-1,50	34	Réduction de 15 ans et prog -1,5 %	
	PONTIVY ZAC DU TALIN	302 271,00		*****		Annvelle	LIVRET A	1,05	PLSDD01	01/11/14	-0,49	39	-1,50	24	Réduction de 15 ans et prog -1,5 %	
	PONTIVY ZAC DU TALIN	-	260 848,38	50%	30	Annuelle	LIVRET A	1,13	PLSDD01	01/10/14	-2,62	26	-1,50	11	Réduction de 15 ans et prog -1,5 %	
		88 960,00	80 358,19	50%	50	Annuelle	LIVRET A	1,13	PLSDD01	01/10/14	-2,62	46	-1,50	31	Réduction de 15 ans et prog -1,5 %	
-	PONTIVY ZAC DU TALIN	268 769,00	237 901,41	50%	40	Annuelle	LIVRET A	0,60	PLSDD01	01/10/14	-2,63	36	-1,50	21	Réduction de 15 ans et prog -1,5 %	
	PONTIVY RACHAT 125 BEAUVALLON	627 142,00	616 871,26	50%	40	Annuelle	LIVRET A	-0,20	PLAI02	01/03/14	-0,98	38	-1,50	39	Progressivité à -1,50 %	
214735	PONTIVY RACHAT I25 BEAUVALLON	181 787,00	179 667,61	50%	50	Annuelle	LIVRET A	-0,20	PLAI02	01/03/14	-0,98	48	-1,50	48	Progressivité à -1,50 %	

0,00	passage de DRL -> DR et prog -1.5%	
1 580 980,55	Réduction de 15 ans et prog -1,5 %	
2 486 464,00	Progressivité à -1,50 %	

TOTAL

4 067 444,55